DECRET N°2011-357 DU 28 MAI 2011

accordant la nationalité béninoise à Monsieur Gilles Roland PERRIN.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme;
- Vu le décret n° 2006-748 du 31 décembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur;
- Vu le décret n°272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité béninoise ;
- Vu la requête de Monsieur Gilles Roland PERRIN et l'ensemble des pièces produites ;
- **Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 avril 2011.

DECRETE:

<u>Article 1</u>^{er} : La nationalité béninoise est accordée à Monsieur Gilles Roland PERRIN né le 22 mai 1976 à Lyon (France), fils de PERRIN Bernard Claude et de Christiane Hélène Lucie.

or

<u>Article 2</u>: Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait a Cotonou, le 28 mai 2011

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,

Pikoujaki

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur, Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme,

Jean-Marie EHOUZOU.-

Grégoire AKOFODJI.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 HAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 GS/MJLDH 4 MAEIAFBE 4 AUTRES MINISTERES 27 AMBASSADE FRANCE/ BENIN 2 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSE 1 JO 1

66